

« Maquis-llage » et Politique :

Existe-t-il une conception politique de
la Résistance féminine ?

Etudier les rapports sociaux de sexe sur une période circonscrite, ce n'est ni faire l'histoire des femmes, ni même celle des hommes. Etudier les rapports sociaux de sexe, c'est faire une histoire conjointe des deux sexes, l'un ne pouvant se définir, se structurer. Par ailleurs, ignorer l'une des deux histoires, c'est traiter la question posée de manière unilatérale, voire anachronique. Nous pouvons prendre l'exemple de la proclamation du suffrage universel en 1789, dont les femmes furent exclues. Dès lors, comment comprendre et allier, de manière cohérente, l'universalisme proclamé et le sexisme apparent ? L'universalité impliquerait que les femmes disposent des mêmes droits politiques que les hommes ; or, les femmes n'ont pas le droit de vote, elles sont exclues de la Cité politique. Cette contradiction qui se profile sous nos yeux, n'est en fait pas moins une contradiction qu'un anachronisme. Il n'est pas ici question d'un fait historiquement mal positionné : le suffrage universel a bien été proclamé en 1789 et le droit de vote a été attribué aux femmes en 1944. L'anachronisme dénoncé est beaucoup plus subtil, il ne demande pas une simple observation et comparaison des phénomènes, il requiert un réel effort réflexif. Cette rigueur réflexive sera nécessaire à celui/celle qui se veut étudier, dans un souci d'objectivité, une époque révolue. En effet, nous étudions un phénomène à travers le prisme de nos schèmes de pensée contemporains. Ainsi, la critique féministe d'un sexisme exercé à l'encontre des femmes en termes politiques, et notamment au niveau du droit de vote, est loin d'être une critique infondée. Elle est seulement mal datée. Dans une perspective sexualiste, l'argument du sexisme « fait système » : la femme ne peut pas voter parce qu'elle est *femme*. Elle est *exclue* du champ politique par son sexe. Cependant, dans une perspective familialiste, l'argument du sexisme n'a plus de sens : la famille n'est pas envisagée comme l'agrégation de citoyens, mais comme une unité politique en elle-même. Dans le choix politique, la famille fait « corps ». Et l'homme, alors considéré comme *patriarche* et non pas en tant qu'homme (c'est donc sa position dans la famille qui structure son statut), en étant le chef, le représentant de cette famille, détient le droit de voter. D'ailleurs, le vote du reste des membres de la famille, et notamment celui des femmes, était pensé comme similaire à celui du patriarche. D'où le fait, que le patriarche soit le seul à voter. Il n'était pas pensé que l'opinion d'un des membres de la « communauté » familiale puisse être en désaccord avec celle du patriarche (comme l'inverse peut nous paraître actuellement impensable). En sa personne, donc, il synthétisait et représentait tous les intérêts. Ceci n'est pas sans nous rappeler la vision que Rousseau a de la souveraineté. En effet, il la considérait comme émanant de la nation, nation qui, pour lui, n'était pas l'agrégation de souverainetés individuelles mais l'expression d'une seule et même volonté. La collectivité était donc perçue comme un *corps*, dont la majorité en serait le représentant (la majorité est la plus susceptible de représenter la volonté générale... comme le patriarche dans la sphère familiale). Alors plus qu'une *exclusion* des femmes de 1789 de la sphère politique, nous pourrions plutôt parler d'une *non inclusion*. En effet, pour l'individualisme de 1789, la femme ne relève pas de l'histoire politique. Elle est confinée à la sphère familiale. D'ailleurs, les femmes n'étaient pas les seules à être non incluses dans la sphère du politique :

Tableau 1 - Renseignements fournis par la mairie à la demande de la préfecture concernant le nombre de personnes fusillées par les nazis ou exécutées par Vichy au motif de résistance ⁵

J'ai travaillé sur deux cartons d'archives : les cartons 1025 WP 25 et 1025 WP 26. Le carton 1025 WP 25 regroupe les informations concernant les inhumations des victimes de guerre exécutées entre le 2 février et le 4 août 1944 après sentence de la cour martiale (liste des victimes, copie de la dernière lettre des condamnés, feuilles de commandes de funérailles 1943-1944). Le carton 1025 WP 26 regroupe les informations concernant les inhumations des victimes de guerre décédées de mort violente, à savoir les bombardements et les exécutions (organisation d'équipes mortuaires et recherche des charniers, identification et recensement des corps, demandes d'actes de décès par les familles 1944-1952). On peut voir s'esquisser ici les premières limites de mon analyse. Dans un premier temps, l'étude est circonscrite à la période 1943-1944, sachant que la résistance a débuté dès les premiers mois de l'investiture pétainiste, c'est-à-dire en 1940. Dans un second temps, les résistants répertoriés ont été exécutés exclusivement sur Lyon, et plus particulièrement sur la place Bellecour et au 33 rue Suchet. Cela délimite grandement les aires géographiques (tant au niveau de la ville qu'au niveau du territoire) ainsi qu'une répertoriatio n beaucoup plus large des résistants exécutés, ce qui aurait permis une évaluation plus objective de la proportion des résistants et des résistantes exécutés. De fait, dans cette analyse-ci, la démonstration de la preuve par référence aux archives sera grandement partielle et aisément critiquable, du point de vue de la rigueur méthodologique. Dans un troisième et dernier temps, la limite se situe dans le matériau de recherche lui-même, à savoir le travail sur archives. En effet, toutes les lettres des familles demandant les corps de leurs proches n'ont pas du être retrouvées et rassemblées, puis certaines exécutions ont pu se passer dans le secret. Ainsi, n'avons-nous pas d'informations assez denses pour pouvoir ériger le propos en argument plus qu'en supputation. De par ses nombreuses limites, cette étude demanderait, de fait, une investigation plus longue et plus approfondie.

La question, ici, est donc de savoir la manière dont étaient perçues les femmes dans la résistance, c'est-à-dire existait-il ou non une conception politique de la résistance féminine ?

Pour répondre à cette interrogation, nous verrons tout d'abord la place faite à la femme dans l'idéologie totalitaire. Alors que le rôle de la femme dans la société sera proclamée comme apolitique par les régimes fascistes, leur utilisation idéologique, à travers des arguments nationalistes, familialistes et natalistes, les mettra – au contraire – au cœur de la machine politique de guerre. Dans ce point-ci, nous verrons que la femme est considérée comme un être passif, censée répondre à des arguments dogmatiques. Nous nous intéresserons à l'instrumentation des femmes dans l'idéologie totalitaire, pour progressivement nous focaliser sur cette même instrumentation dans le régime vichyste, et ainsi montrer qu'elle était voulue comme politique, volonté cachée par des arguments ne mentionnant jamais une quelconque visée

⁵ Archives 1025 WP 26

politique. Ce qui nous amènera dans un second temps à étudier la résistance, qui fut une réponse donnée à l'occupation et à l'exigence de collaboration. Nous verrons dans ce point que les femmes se sont servies de leur position pour agir contre le pétainisme et les occupants : c'est par ce moyen essentiellement qu'elles sont rentrées en résistance. Dès lors, il sera nécessaire d'explicitier ce que l'on entend par « résistance » et bien que le fait résistant traduise le même idéal d'une « France libre », dans son essence, cependant, il serait peut-être plus judicieux de parler *des résistances* et comprendre par là qu'à cette époque une différence dans les actions était perçue (certaines considérées comme politiques, et d'autres pas), et que la résistance féminine comme fait politique a peut-être du être attribuée une fois la France libérée et les démocraties victorieuses, pour notamment regonfler l'esprit patriotique et ainsi oublier la période noire d'un régime totalitaire et collaborationniste⁶. Dans cette approche, les femmes ne sont plus seulement les vecteurs d'une idéologie d'Etat, elles se font les actrices d'un idéal politique : la France libre. Cependant, bien que l'idéal poursuivi par tous les résistants fût le même, par le contexte de guerre et par la nature des actions de résistance des femmes (qui était - de surcroît - étroitement corrélée avec leur rôle social, à savoir femmes au foyer), leur engagement ne sera pas considéré comme *politique*.

A la question : existait-il une conception politique de la résistance féminine ? Nous aurions tendance à répondre spontanément par la positive. Les manuels d'histoire ou même les ouvrages d'histoire à visée scientifique semblent automatiquement placer les actions de résistance masculines et féminines sur un pied semblable, soit en ne parlant que d'une seule et même résistance (la rendant ainsi unisexe), soit en n'exposant que les mouvements résistants féminins les plus extrêmes et montant en généralité une réalité qui demeurerait exceptionnelle. En effet, les femmes *vraiment* engagées dans la résistance étaient pour la majorité d'entre elles célibataires et sans enfants (au vu des mœurs de l'époque, ces derniers mots pourraient presque apparaître pléonasmiques...). Par ailleurs, on s'aperçoit que ces mêmes femmes ne sont pas *jeunes*, au sens où elles ont la trentaine passée, contrairement aux hommes résistants dont la moyenne d'âge se situe entre 18 et 25 ans. Cependant, que l'on ne se méprenne pas. La volonté de cet exposé n'est pas de méconnaître ou même de nier la résistance féminine. Au contraire. L'objectif serait plutôt de la replacer dans son contexte de l'époque où la position de la femme observait une place ambiguë vis-à-vis de la sphère politique, non seulement de par son instrumentation idéologique par les régimes totalitaires, mais aussi de par sa lutte contre l'occupant à partir de 1940. Nous le verrons, cette ambiguïté tient au contexte de la guerre. L'intérêt, ici, est donc

⁶ D'autant plus que le maréchal Pétain était vu, avant la Seconde Guerre Mondiale, comme un héros de guerre, en se distinguant lors d'un des plus sanglants affrontements du XX^e siècle, à savoir la bataille de Verdun en 1916. Ce qui est vraiment intéressant de constater c'est que la France était alors en guerre contre l'Allemagne, et que cette bataille fut une victoire de la France contre l'Allemagne. Dans les esprits français, alors gravement marqués par ce conflit d'envergure mondiale (sachant que la Première Guerre Mondiale a été l'une des guerres les plus meurtrières dans l'histoire de France), Verdun est vraiment vu comme un symbole, et Pétain comme un héros, comme le sauveur de Verdun. Donc, par analogie, il est aussi le sauveur des français contre l'envahisseur allemand. Or, il est très intéressant de constater que 24 ans plus tard, il s'allia avec cet ennemi pour lequel il a été glorifié (il a obtenu le titre de maréchal en 1918).

d'étudier le fait résistant féminin sous la Seconde Guerre Mondiale à travers le prisme des catégories politiques des rapports sociaux de sexe.

Des femmes passives : l'image féminine dans l'idéologie fasciste

Durant l'entre-deux-guerres et sous les régimes autoritaires et totalitaires des années 30-40, la femme est explicitement exclue de la sphère politique et remise au centre de la sphère domestique, alors sphère primordiale à la (re)construction de la nation, à l'épuration de la race (pour le nazisme) et à la cohésion nationale (qui induit l'idée de politiques racistes). Dans ces re-façonnements idéologiques, la femme, considérée comme catégorie apolitique, apparaît cependant comme un « outil » de propagande d'Etat. Derrière l'image que l'on se veut construire d'elle, se cache de véritables desseins politiques, dont les politiques natalistes et racistes (voire même eugéniques) constituent les pans les plus primordiaux. La femme est érigée en épouse modèle, en mère de famille, en femme au foyer, en gardienne de la race, lui donnant ainsi l'impression d'avoir la responsabilité de la patrie et mettant, par la même occasion, la famille au centre de toutes les préoccupations politiques. Alors que son *exclusion* politique traduit une approche sexualiste des rapports hommes-femmes (héritée de la Première Guerre Mondiale), les régimes fascistes tentent de re-modeler cette conception du genre, et d'imposer une nouvelle philosophie sociale et politique, à savoir le familialisme, dont le régime de Vichy s'en fait une illustration particulièrement criante. Donc, exclue des sphères politiques fascistes, la femme est néanmoins utilisée pour asseoir les conceptions et les objectifs politiques des régimes.

La « nationalisation des femmes »⁷

Le statut et le rôle des femmes dans l'Europe de l'entre-deux-guerres n'ont pas seulement été conditionnés par la question du genre. Le poids des cultures nationales de même que l'évolution des comportements en fonction de la conjoncture et des espaces de liberté encore permis ont également été des facteurs probants. Ainsi, on peut observer, dans un premier temps, un renforcement des mouvements des femmes dans les pays sortis vaincus de la Première Guerre Mondiale, dont la volonté était d'obtenir une reconnaissance civique et sociale compte tenu de leur engagement pour la patrie lors du conflit. Cependant, cette volonté se manifeste dans un climat particulier : depuis la guerre, les démocraties libérales sont en crise et on assiste à un accroissement du nombre de régimes totalitaires dans les pays européens, de telle sorte que : « Si l'on compte trois dictatures de types différentes, celles de l'URSS, de la Hongrie et de l'Italie sur 28 Etats européens en 1922, il ne reste que 12 démocraties contre 16

⁷ Mobilisation par l'Etat du corps des femmes. Terme employé par Françoise THEBAUD dans Histoire des femmes en Occident, t.5 : XX^e siècle, dir. Françoise THEBAUD [coll. sous la dir. De Georges DUBY et de Michelle PERROT], Paris : Plon, 1992, 667p.

dictatures en 1938 et seulement 5 démocraties en 1940 : la Grande Bretagne, l'Irlande, la Suède, la Finlande et la Suisse. ».⁸ C'est pour cela que, dans un second temps, nous pouvons constater une instrumentalisation de ce désir de reconnaissance des femmes au service des objectifs des régimes autoritaires, et notamment des régimes totalitaires⁹, comme l'Italie et l'Allemagne par exemple. Nous allons donc appuyer notre propos sur le cas allemand, qui semble être une des meilleures illustrations de l'instrumentalisation de la femme au service d'une idéologie d'Etat, à savoir : l'idéologie nazie¹⁰.

En Allemagne, dès la Première Guerre Mondiale se développe un national-féminisme nourri par la propagande, la mobilisation des femmes et par l'espoir que leur engagement au service de la patrie leur vaudra la reconnaissance des droits sociaux et civiques à égalité avec les hommes. Ce désir d'intégration va être instrumentalisé par le régime nazi qui, tout en plaçant les femmes hors de la sphère politique, lui assigne néanmoins des devoirs et des tâches en fonction de ses objectifs et de ses impératifs, notamment en les plaçant comme les gardiennes de la race. Tout en leur donnant un rôle en apparence apolitique, il n'en demeure pas moins qu'en contribuant à la sauvegarde de la *race aryenne*, elles remplissent un dessein éminemment politique. En effet, à la hiérarchie sociale et sexuelle, vient s'ajouter une hiérarchie au poids beaucoup plus probant, à savoir la hiérarchie raciale.

Le premier dessein du régime nazi dès son accession au pouvoir est la « purification » de la *race aryenne*, ce qui va l'amener à mener deux politiques en apparence contradictoires, à savoir une politique antinataliste et une politique nataliste. Les femmes sont donc au cœur du régime, en étant soit les victimes, soit les « personnages principaux ».

La proportion des femmes victimes du nazisme ne cesse de croître avec l'intensification du racisme sous toutes ses formes, notamment à partir du moment où il ne s'attaque plus seulement au statut économique des victimes, mais aussi à leur corps et à leur vie. En effet, les 7 et 25 avril voient apparaître les premières lois antisémites qui chassent de la fonction publique, en même temps que les opposants politiques, les juifs (hommes et femmes). En juin 1933, le ministre de

⁸ THALMAN, Rita, « Les femmes, les fascismes et l'antifascisme dans l'Europe des années 30-40 », in Les femmes dans les années 40. Juives et non-Juives, souffrances et résistance, dir. Jacques FIJALKOW, Essais et documents, Les Editions de Paris, 2004, p.244.

⁹ Système politico-économique cherchant à imposer son mode de pensée considéré comme le seul possible (définition tirée du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/totalitarisme>).

Un régime autoritaire, quant à lui, se définit comme suit : système exerçant une autorité absolue, induit l'idée d'un régime fort (définition tirée du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/autoritaire>).

Dans le premier cas, on peut voir qu'il y a une réelle volonté d'imposer une nouvelle vision du monde, une vision du monde unique et posée comme vraie. Ce qui induit l'idée que la société va se construire autour de cette vision du monde (à travers l'eugénisme en Allemagne, par exemple). Tandis que l'autoritarisme semble, quant à lui, reposer sur une prise de pouvoir arbitraire et non légitimée. Il ne semble pas y avoir la volonté d'un re-façonnement des structures sociales autour d'une manière de penser. Cela se rapproche de l'idée, développée par Hannah Arendt dans son ouvrage Les origines du totalitarisme, selon laquelle les régimes totalitaires se distingueraient des régimes autoritaires et dictatoriaux par leur usage permanent de la terreur contre l'ensemble de la population et non contre l'opposant réel.

¹⁰ Ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action. Plus particulièrement, l'idéologie nazie donne une importance particulière à la primauté du nationalisme exclusif et à sa dimension raciste, insistant sur la supériorité de la race germanique et sur la domination hégémonique de l'Etat allemand (définition tirée du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/ideologie> et <http://www.cnrtl.fr/definition/national-socialisme>).

l'Intérieur expose son programme de « politique des races et de la population », en évoquant « le déclin culturel et ethnique » dû aux races étrangères (et plus particulièrement aux juifs), au « métissage », à l'existence de plus d'un million de personnes souffrant « d'affections héréditaires et mentales » et d'une population « débile et inférieure » dont la « procréation n'était plus souhaitée », surtout dans les cas où son taux de natalité est supérieur à la moyenne nationale. Le ministre estime qu'il y a 20% de la population allemande (soit environ 12 millions d'habitants) qui ne doit plus procréer et que le taux de natalité des allemands dits « sains » doit augmenter de 30%¹¹. Le régime met donc en place une politique de contrôle des naissances, une politique antinataliste par une stérilisation obligatoire des populations dites « inférieures »¹²¹³, dans le but de « régénérer la race ». Selon les nazis, cette régénération est nécessaire pour créer une « race des maîtres » qui n'existe pas encore et qu'il faut produire. En effet, le peuple allemand, tel que les nazis le jugent, ne semble pas encore à la hauteur de cet objectif.

La loi sur la stérilisation ne mentionne pas spécialement les femmes mais les inclue naturellement. Ce qui ne veut pas dire que cette politique antinataliste est sexuellement neutre. Bien au contraire. Alors que les femmes n'en représentent que la moitié des victimes, elles comptent pour 90% des milliers de personnes qui en moururent, souvent parce qu'elles essayaient de résister jusqu'au dernier moment. D'ailleurs, en 1935, la loi sur la stérilisation est étendue jusqu'à l'avortement (toujours pour motifs eugéniques). A partir de cette date, les avortements pouvaient être pratiqués pendant les six premiers mois de grossesse. Si la loi a été étendue, c'est par réaction aux résistances des femmes qui s'efforçaient de tomber enceinte juste avant les opérations de stérilisation, et que les autorités nazies ont nommé : les *grossesses de protestation* (*Trozschwangerschaften*).

En 1935, la politique antinataliste est complétée par des lois interdisant certains mariages dans le but, là aussi, de prévenir la naissance d'enfants non désirés. Les lois de Nuremberg, en septembre, interdisent aux juifs, aux tziganes et aux noirs de se marier et d'avoir des relations sexuelles avec les allemands de pure race. Comme les hommes, les femmes juives encourent de lourdes peines en cas d'infraction. Une loi complémentaire, publiée en octobre, interdit également le mariage entre personnes stérilisées et non stérilisées.

La politique nazie de stérilisation, que l'on définit aussi par le terme : *prévention de la vie sans valeur*, n'était qu'une étape vers la suppression de ces vies jugées « sans valeur », avec, dans un premier temps, l'euthanasie à partir de 1939, que l'on a désigné *action T4* (gazage des malades mentaux), puis dans un second temps, avec le massacre de masse dans des camps prévus à cet effet (les camps de concentration et d'extermination, notamment ceux se trouvant

¹¹ Chiffres tirés de l'article de Gisela BOCK, « Le nazisme. Politiques sexuées et vie des femmes en Allemagne », in *Histoire des femmes en Occident, t.5 : XX^e siècle*, dir. Françoise THEBAUD [collection sous la dir. Georges DUBY et Michelle PERROT], Paris : Plon, 1992, 667p.

¹² Par races « inférieures », les nazis entendaient les juifs, les tziganes, les noirs et autres races « étrangères ».

¹³ Outre le motif de la race, beaucoup de stérilisations ont été pratiquées sous le prétexte de troubles psychiques ou intellectuels, parmi lesquels se trouvaient des cas réels ou supposés de déficience mentale, de schizophrénie, d'épilepsie et de troubles maniaco-dépressifs.

dans ce que l'on appelle l'*anneau de la mort*, dont Auschwitz, qui demeure le plus célèbre d'entre tous, faisait parti).

Dès sa création, et surtout pendant les campagnes électorales des années 1930, le parti national-socialiste plaide pour une réhabilitation de la famille ainsi qu'une amélioration du système de protection sociale. Ces promesses empruntent un vocabulaire propre à une renaissance nationale et raciale et se doublent d'une campagne en faveur de l'accroissement du taux de natalité des allemands « héréditairement sains », avec notamment la prohibition de l'avortement. Les femmes, donc, décrétées « aryennes » ou de « race pure » sont considérées et traitées en supérieures. Non seulement par rapport aux femmes, mais aussi par rapport aux hommes décrétés de « race inférieure ». D'où leur rôle de gardiennes de la race supérieure par, comme on l'a vu, l'interdiction des mariages dits mixtes, voire de relations sexuelles entre *racés* supérieures et inférieures, l'incitation à la procréation *raciale* de « qualité », l'eugénisme, voire l'éradication pour les « inférieurs », incluant les personnes atteintes de maladies congénitales et déclarées « vie sans valeur ». Il faut noter que ces critères raciaux ont été légalisés par des juristes, des chercheurs et des médecins, et qu'ils sont de fait considérés comme scientifiques. Par ailleurs, ces critères ont également été appliqués par des femmes dans les services médicaux, sociaux et administratifs, de telle sorte qu'ils ne demeuraient pas seulement une idée mais devenaient au contraire une réalité tangible. Enfin, ces critères ont été déterminés par l'appartenance *ethnique* ou *confessionnelle*, remontant jusqu'aux grands-parents, voire au-delà, de sorte qu'à la radicalisation politique s'ajoute une biologisation-radicalisation de tous les domaines de la vie publique et privée.

Pour la majorité des femmes, le discours des régimes fascistes reprend donc, en le laïcisant, plus ou moins, le modèle chrétien de la femme épouse et de la mère, en y ajoutant toutefois la pratique sportive jugée indispensable à une natalité saine, à la modernisation de l'économie domestique et du secteur médico-social. Mais ce discours va rapidement se heurter aux exigences d'une société qui se militarise, avec notamment les besoins croissants en main d'œuvre féminine, et qui a de fait besoin d'être alphabétisée. En effet, avec l'aggravation de la guerre, la pénurie ainsi que la mobilisation d'une main d'œuvre féminine, le fossé se creuse entre celles qui avaient cru aux promesses de restauration de la stabilité, comme au rétablissement de leur dignité de gardiennes du foyer et de la race, et les privilégiées dispensées de la double journée de travail. Conscients de cet état d'esprit, les dirigeants fascistes s'emploient à détacher la jeunesse féminine des aînées par une mainmise alliant séduction de l'image de la « femme nouvelle », sportive dynamique, à l'embrigadement dans des organisations spécifiques selon les âges, appelées à renouveler la base de la masse et l'encadrement féminin de la société, comme celui des pays dont les territoires sont conquis ou occupés. En Allemagne, l'embrigadement est un réel succès. L'alliance de l'endoctrinement, des sports, des camps de travail et de vacances, permet au régime de préparer une jeunesse féminine¹⁴ privée de modèle de comparaison, flattée

¹⁴ Quelques organisations de jeunesse féminine allemandes citées par Rita THALMANN (op. cit.) :

de constituer une élite chargée d'assurer la relève pour encadrer non seulement la population féminine du Reich mais aussi servir sa politique dans les pays annexés ou occupés.

Le régime vichyste ou le familialisme de la Révolution nationale

Dès son accession au pouvoir, en 1940, le Maréchal Pétain impose une nouvelle philosophie sociale et politique, au centre de laquelle se trouve la famille, et plus particulièrement : la femme. Les rapports hommes-femmes ne sont plus vus comme des rapports différenciés, dans le sens sexualiste du terme. En effet, le régime vichyste revient à une conception organiciste du genre où tout conflit entre les sexes est considéré comme impossible, du fait de leur prétendue complémentarité tant au niveau des rôles que des fonctions. La famille est alors le lieu de cette unité, lieu qui est entendu comme étant « la "cellule initiale" de la société, le premier des "groupes naturels" et le modèle inépuisable et inquestionnable de toutes les hiérarchies. »¹⁵. En juillet 1941, le projet de Constitution élaboré par le Conseil national vient juridiciser, et quelque part normer, cette définition de la famille, où « la nation n'est pas seulement composée d'individus mais de *groupes naturels*¹⁶ ». Parmi ces groupes sociaux, qui sont les « *éléments organiques de la nation*¹⁷ », la famille est le « groupe social de base¹⁸ ». Par ailleurs, dans l'article « Qui doit diriger la famille ? », paru en janvier 1943 dans La Revue de la famille, Etienne Videcoq écrit qu'il est dans l'ordre naturel que ce soit le mari le chef de ce groupe. Ainsi, la représentation d'un ordre familial *naturellement* hiérarchique où l'enfant rencontrerait le premier modèle de toutes les hiérarchies est au centre de la métaphore familiale de l'ordre politique et social et rappelle que les définitions familialistes de la subordination féminine ont des effets politiques, à savoir : la soumission féminine dit *naturelle, éternelle*. En utilisant des arguments organicistes pour asseoir la conception vichyste de la famille et la hiérarchie interne s'y imposant, l'Etat peut évincer tout dessein politique et laisser, de la sorte, croire à un certain fatalisme inhérent au déterminisme de chacun des deux sexes (le gouvernement pour l'homme et la soumission pour la femme). En construisant un rapport de domination naturel, le régime vichyste exclut¹⁹ la femme de toute sphère de décision, et donc de

-
- *Jungmandel* qui regroupe les filles âgées de 6 à 10 ans ;
 - *Union des filles allemandes* qui regroupe les filles âgées de 10 à 16 ans ;
 - *Foi et Beauté* qui regroupe les filles âgées de 17 à 21 ans.

¹⁵ MUEL-DREYFUS, Francine, « Le féminin sous Vichy : une catégorie "apolitique" au service de la politique », in Les femmes dans les années 40. Juives et non-Juives, souffrances et résistance, dir. Jacques FIJALKOW, Essais et documents, Les Editions de Paris, 2004, p.53.

¹⁶ Souligné par moi.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Dans l'introduction, nous avons différencié les emplois d'*exclusion* et de *non inclusion*, en montrant que pendant la période révolutionnaire, alors que le suffrage universel avait été proclamé, la femme n'avait pas été exclue de la sphère politique vu qu'elle n'y avait jamais été incluse, du fait d'une conception familialiste de la citoyenneté. Or, ici, nous nous trouvons dans une situation de construction d'une vision de société pour légitimer un projet politique. Par ailleurs, le terme « d'exclusion » est d'autant plus vrai qu'au sortir de la Première Guerre Mondiale, lors des débats de 1919 et de 1922 pour le droit de vote des femmes, les arguments utilisés tant pour leur accorder que pour leur refuser étaient de

la sphère politique, la confinant à la seule sphère familiale, et la mettant sous la coupe de son mari²⁰. Cet apolitisme apparent de la famille, de même que l'exclusion de la femme de la sphère publique à son confinement dans la sphère domestique, va permettre au régime pétainiste de poser les jalons de son projet politique, à savoir la Révolution nationale, où la défense de la famille va être érigée en devise, et la femme, en son cœur : « C'est parce que l'Etat français oppose la hiérarchie familiale à l'individualisme hérité de la Révolution française et fait des vertus familiales le fondement et le modèle des vertus civiques que le rappel des femmes à l'ordre maternel déborde largement la cause traditionnellement définie comme familialiste pour devenir un élément central de l'ordre politique nouveau. »²¹.

Si la famille est au centre de la philosophie politique et sociale du régime vichyste, c'est parce que la dénatalité et la faiblesse de l'institution familiale sont avancées comme étant les causes de la défaite de la France.

99 lois, décrets et arrêtés concernant la famille sont promulgués entre octobre 1940 et décembre 1941. Par ailleurs, la loi sur le divorce du 2 avril 1941 soumet désormais la procédure à des difficultés multiples et abroge la loi de 1884 qui avait rétabli le divorce dans le Code civil. Ensuite, la Révolution nationale et son programme de refonte de l'ordre politique et social vont offrir aux tenants de la défense de la famille une place particulière dans le discours d'Etat, dont les rappels à l'ordre des natalistes et des familialistes ou encore les slogans des œuvres et des professions féminines d'inspiration catholiques avec la glorification de la mère de famille nombreuse par exemple. De même, en créant le Commissariat général à la famille et le Comité consultatif de la famille, le régime de Vichy met en place les structures d'un ministère de la famille, ce qui prouve l'importance accordée à cette institution par l'Etat. D'ailleurs, ces organes par leur simple présence entérine la famille dans sa naturalité. Enfin, les revues familialistes participent également au renforcement de l'idéologie vichyste et de ce que Françoise Muel-Dreyfus nomme le « mythe pétainiste »²², en ce qu'elles font du chef de l'Etat le « père » de tous les français, et de son « affection paternelle » le ressort ultime de l'autorité et de la soumission. Ceci n'est pas sans nous rappeler la métaphore familiale utilisée sous la Monarchie absolue où le roi était considéré comme le « père » des français par analogie au père de famille, ce qui amenait à une double assise d'autorité, à savoir celle du roi sur ses souverains et celle du père sur les membres de sa famille. Ainsi, en octobre 1940, La Revue de la famille commente « La politique social de l'avenir », texte-manifeste dans lequel le Maréchal Pétain réécrit ainsi la devise républicaine : liberté mais « à l'abri d'une autorité tutélaire », égalité mais « encadrée dans une hiérarchie rationnelle », fraternité mais « exclusivement au sein de ces groupes naturels que sont

nature sexualiste. La femme était donc désencastrée de l'unité familiale et conjugaliste, et était donc pensée en tant que femme, en tant que catégorie propre.

²⁰ Ce qui n'est pas sans nous rappeler le familialisme sous la Monarchie de Droit Divin et sous la période révolutionnaire.

²¹ Op. cit.

²² Op. cit., p.56.

la Famille, la Cité, la Patrie. »²³. De fait, à travers la vision imposée de la dénatalité et de la faiblesse de l'institution familiale comme raisons de la défaite, les familialistes et les natalistes jouissent d'un plus grand espace d'intervention dans ce que Françoise Muel-Dreyfus se propose d'appeler le « marché du relèvement »²⁴ (elle regroupe sous ce terme le Conseil national, les ministères, les commissariats, les comités, les commissions, les revues et les collections) et forme dès lors « un corps d'intermédiaire idéologique propre à accroître ainsi considérablement le retentissement des thèmes les plus politiques du régime. »²⁵.

Dès lors que la dénatalité est dénoncée comme cause de la défaite française, et que la famille est placée au centre des préoccupations vichystes, le gouvernement s'attelle à mettre en œuvre une politique nataliste, en luttant par ce moyen contre le métissage et l'avortement.

La Révolution nationale renforce le contrôle du corps féminin en faisant passer l'avortement du statut de crime contre l'individu au statut de crime contre la société, l'Etat et la race par une loi du 15 avril 1942²⁶. Ainsi, les avorteurs et avorteuses sont désormais passibles de la peine de mort. Le régime vichyste se veut remettre à l'honneur la famille française « de souche » où la « vraie » française doit soutenir la régénération du pays par la natalité et le retour au foyer. Et le rappel à l'ordre des femmes des années 1930 voulant faire des études ou des formations professionnelles est un appel à la reconstruction du corps national, au retour à une philosophie organiciste fondée sur la notion de « communautés naturelles », la famille étant le plus « naturel » des groupes « naturels »²⁷ et dont la femme, assimilée essentiellement à la mère de famille française, vient symboliser l'homogénéité du corps social²⁸.

Dès l'accession au pouvoir du régime vichyste en 1940, avec à sa tête le Maréchal Pétain, la France entre dans une période de collaboration avec les autorités nazies. Du moins, la France « légale ». En parallèle, prend forme, une France « souterraine »²⁹, « par nature secrète, silencieuse, cloisonnée »³⁰, naissant et vivant, pour la plupart du temps, dans l'alcôve des foyers, et se dissimulant derrière une vie quotidienne ordinaire, une activité professionnelle normale et une vie familiale sans histoires. La Résistance est un mouvement qui se structure progressivement, notamment du à son illégalité. A ses débuts, elle s'organise donc au coup par coup, selon ses possibilités, et ses formes d'action ainsi que ses tâches ne sont ni masculines, ni féminines. Beaucoup sont nécessairement partagées - telles qu'héberger, guider, ravitailler, cacher, renseigner, transporter - parce qu'elles utilisent le domicile familial. En se structurant, les

²³ Revue des deux mondes, 15 septembre 1940.

²⁴ Op. cit., p.56.

²⁵ Op. cit., p.56.

²⁶ Ce qui induit l'idée que l'embryon n'appartient pas à l'individu mais à l'Etat.

²⁷ « Ce temps fort de reconstruction de la domination masculine, qui balise avec violence les territoires féminins légitimes en empruntant à l'ordre de la nature, est inséparablement un temps fort de l'exclusion. » (op. cit., p.59).

²⁸ La fête des mères sera définitivement instaurée comme célébration nationale en mai 1941.

²⁹ Par analogie à notre marché noir actuel, que l'on nomme également « économie souterraine ».

³⁰ ECK, Hélène, « Les françaises sous Vichy. Femmes du désastre-Citoyennes par le désastre ? », in Histoire des femmes en Occident, t.5 : XX^e siècle, dir. Françoise THEBAUD [collection sous la dir. Georges DUBY et Michelle PERROT], Paris : Plon, 1992, p.206.

activités résistantes connaîtront une différenciation sexuée, même s'il existera des dérogations à cette affirmation.

Des femmes actives : l'engagement féminin dans la Résistance

L'essentiel de l'historiographie de la Résistance a privilégié, du moins à ses débuts, l'étude de l'organisation des mouvements et celle des actions de la Résistance armée, de type militaire, comme les sabotages ou la lutte des maquis. Or, la femme ne figure pas dans ces activités-ci. De même, en prenant des ouvrages récents, se voulant retracer l'histoire de la femme dans la Résistance, beaucoup retracent le parcours d'une certaine catégorie de femmes, comme les protestantes ou encore les juives engagées dans un mouvement juif de Résistance armée, montrant ainsi que les femmes ont eu un rôle aussi important que les hommes dans la Résistance mais occultant par là même la Résistance au quotidien, qui en est pourtant le cœur. L'étude de ces « exceptionnalismes » se voulant être montés en généralité prouve l'unidimensionnalité conceptuelle de la Résistance, à savoir que par Résistance, on entend généralement : *Résistance armée*. Il sera donc important, dans un premier temps, de définir ce que l'on entend par « Résistance », pour voir, dans un second, que l'organisation du mouvement résistant trouve sa source dans l'organisation sociale même de la société et à partir de là, déchiffrer quelles conceptions politiques se dissimulent derrière la femme des années 1940.

Qu'est-ce que la Résistance ?

Alors en pleine confusion politique en juin 1940, la prise de pouvoir par Pétain est accueillie comme un soulagement par la plupart des français. Ils voient en cette prise de main la garantie d'un retour à la vie normale et à la paix. En effet, le Maréchal leur apparaît toujours comme « l'homme de Verdun », le sauveur de la patrie pendant la Première Guerre Mondiale. Un certain prestige semble encore émaner de lui, ce qui fonde une grande partie de sa légitimité lorsqu'il décide de faire *don de sa personne* à la France, pour atténuer son malheur³¹. Rares sont les individus à s'opposer à l'accession au pouvoir de Pétain. Puis, un autre obstacle semble émerger : quand bien même certains s'opposent à la situation émergente, la question est de savoir comment exprimer ce refus et comment agir dans ce sens ? Pendant les dix-huit premiers mois du régime Vichyste, la Résistance demeure une réalité marginale, mais non invisible. C'est pendant cette « gestation » qu'elle va pouvoir progressivement se structurer. Michèle GABERT a fait une étude des hommes et des femmes entrant en Résistance en Isère. Pour faire son analyse, elle se base sur des entretiens réalisés avec des anciens résistants du département,

³¹ GABERT, Michèle, *Entrés en Résistance. Isère, des hommes et des femmes dans la Résistance*, PUG, 2000, p.208.

ainsi que sur l'étude des dossiers CVR³², qui lui permettent d'apporter des données quantitatives, et donc plus objectives. Elle nous dit qu' « une soixantaine d'hommes et de femmes en 1940, 142 en 1941, ont refusé la situation et décidé de "faire quelque chose" »³³. Elle remarque que le nombre d'engagements mensuels des dix-huit premiers mois montre une relative stabilité des recrutements. En effet, dans les premiers temps, l'entrée en Résistance se fait dans le cadre familial ou du fait d'amitiés politiques. Ce type de recrutement est donc largement confidentiel et ne permet pas l'adhésion de masse. Par ailleurs, la Résistance est encore désorganisée, non structurée. Elle se mesure plus, à cette époque du moins, dans l'esprit des individus y adhérant. Comme nous dit Michèle GABERT, la Résistance est un *état d'esprit*³⁴, dont l'évènement fondateur de sa pensée est la demande d'armistice. Les individus s'y engageant en 1940 et 1941, sont pour la majorité des hommes « dans la maturité »³⁵. En effet, en 1940, 71% d'entre eux ont plus de 30 ans et 65% en 1941. La prédominance de cette tranche d'âge s'explique tout d'abord d'un point de vue politique : la plupart est engagé en politique et ce refus, que symbolise l'entrée en Résistance, s'inscrit dans la poursuite d'un combat initié avec la guerre d'Espagne, où « Pétain, ambassadeur auprès de Franco, apparaissait, aux yeux des communistes notamment, proche des milieux d'extrême droite [...]. Les premières prises de position contre Pétain émanent essentiellement des antifascistes d'avant-guerre. »³⁶. Le deuxième facteur d'explication à la prédominance des hommes d' « âge mûr » dans la Résistance à ses débuts est la situation démographique de la France consécutive non seulement à la défaite (près d'un million et demi de jeunes soldats français ont été faits prisonniers de guerre en Allemagne, et près d'un million d'entre eux environ y sont restés captifs pendant cinq ans) mais aussi à la politique d'encadrement, par Vichy, des jeunes gens dans les chantiers de la jeunesse dès le mois de juillet 1940, ce qui a eu pour effet de les soustraire à la vie civile. Par ailleurs, tous les historiens de la période résistante semblent s'accorder sur le fait que la Résistance est née dans les pôles urbains. Michèle GABERT nous dit que 85,4% des résistants isérois de 1940 viennent des villes, même si « toutes les villes du département ne sont [...] pas également concernées par le phénomène. »³⁷. L'année 1941 est l'année de naissance des premiers mouvements de résistance qui, tout en commençant à prendre en volume numérique, se structurent.

L'année 1942 est, pour la population résistante iséroise, une année charnière. Une année charnière tout d'abord dans le nombre : la population résistante a quadruplé en l'espace d'un an. Ce ralliement massif est dû à deux évènements majeurs. La permanence et l'aggravation des difficultés de la vie quotidienne, dans un premier temps, avec notamment l'éternelle question du ravitaillement avec les difficultés qu'entraîne le marché noir. Puis, dans un deuxième temps, la poursuite ainsi que le renforcement de la politique de collaboration avec l'Allemagne. L'Isère,

³² CVR : Combattants Volontaires de la Résistance. Titre décerné aux hommes et aux femmes reconnu comme tels après examen de leur dossier. Tous les postulants n'ont pu obtenir ce titre.

³³ Op. cit., p.210.

³⁴ Op. cit., p.212.

³⁵ Op. cit., p.212.

³⁶ Op. cit., p.212.

³⁷ Op. cit., p.215.

zone libre jusqu'à présent, va voir arriver les troupes allemandes, donnant ainsi à la collaboration une réalité beaucoup plus tangible. L'année 1942 est ensuite une année charnière « par le renouvellement de la population »³⁸ résistante, avec notamment l'arrivée d'hommes beaucoup plus jeunes ainsi que de femmes. Bien qu'il y ait encore 56% des engagés qui ont plus de 30 ans, les 15-30 ans représentent désormais 41,5% des engagements de l'année 1942 et les moins de 25 ans un peu plus du quart. Cette arrivée massive des jeunes fait suite aux mesures de septembre 1940 sur le travail obligatoire, où l'Allemagne demandait l'envoi de travailleurs français pour faire face aux exigences de son effort de guerre. De même, la participation des femmes à la Résistance s'accroît en 1942 dans les mêmes proportions que la participation masculine. L'étude de Michèle GABERT sur la population résistante iséroise fait apparaître 49 femmes, soit quatre fois plus qu'en 1941, dont 67% d'entre elles ont plus de 25 ans et 28% moins. Par ailleurs, il apparaît que ce sont surtout les femmes engagées dans des activités professionnelles qui s'engagent dans la Résistance. Sur les 49 femmes, seules 19 sont femmes aux foyers.

Enfin, les années 1943-1944 représentent le grand cru du recrutement résistant. Outre le STO³⁹, qui est l'un des principaux facteurs d'engagement, on pourrait également avancer l'hypothèse que le mouvement résistant, de par sa structuration, est un phénomène qui se nourrit de lui-même. Il n'a *plus* besoin d'évènements forts et traumatisants pour susciter l'engagement, comme à ses débuts, sachant que depuis 1942, la Résistance n'est plus, non plus, une activité marginale, et que le régime de Vichy est largement impopulaire. La population résistante continue de se nourrir de la venue de jeunes hommes, animés par le refus du STO, instauré en 1943 (même si certaines lois avaient déjà été promulguées et posaient ainsi « les premières pierres de l'édifice STO »⁴⁰). La population résistante masculine se rajeunit : les moins de 30 ans représentent 73,6% des effectifs, dont 63,3% des engagés ont moins de 25 ans, la classe des 20-24 ans constituant à elle seule 44,5% des nouveaux résistants. Les classes d'âge directement menacées par les départs en Allemagne, soit les jeunes nés entre 1920 et 1922, représentent le quart des effectifs résistants de 1943 et le tiers en 1944. Dans le carton d'archive 1025 WP 25 contenant une copie des dernières lettres des résistants condamnés à mort après sentence de la cour martiale, les courriers identifiés proviennent de résistants ayant pour la plupart entre 18 et 25 ans⁴¹. On retrouve cette donnée dans les commandes de fournitures funéraires par les familles en 1944 où la plupart des cadavres « en voie » d'être inhumés étaient ces mêmes résistants. D'ailleurs, dans les lettres de demande d'identification de corps, la majorité dans l'échantillon que j'ai été amenée à étudier proviennent de parents, puis ensuite de femmes. Très peu d'enfants demandent les corps de leurs parents. Par ailleurs, Michèle GABERT constate que les dossiers CVR font référence à 2 532 personnes qui se seraient engagées au cours des années 194 et 1944, soit 75% du total des résistants étudiés. Les 2 437 engagements masculins

³⁸ Op. cit., p.239.

³⁹ Service Obligatoire du Travail, instauré par Pierre Laval le 16 février 1943.

⁴⁰ Op. cit., p.255.

⁴¹ Cf. annexe 1.

dominant très nettement les 100 féminins. Cette prépondérance masculine est la conséquence directe des mesures sur le travail obligatoire qui concernent plus spécialement les hommes. De plus, en 1944, la perspective de la libération du territoire par la lutte armée draine également plus d'hommes vers les maquis. A mesure que le combat résistant se militarise, la place des femmes semble s'amenuiser. Ce qui laisse penser à une plus forte structuration du mouvement résistant qui arrivait à différencier ses activités, à savoir militaires et civiles. Au début de sa constitution, les deux étaient nécessairement liées, ce qui pourrait expliquer une plus grande mixité dans les activités résistantes (malgré le fait qu'elles étaient moins nombreuses), mais aussi cela contredirait l'idée que les femmes ont moins, voire pas, contribué aux activités résistantes. D'ailleurs, les femmes entrant en résistance en 1943 sont plus âgées que les hommes. En effet, les moins de 25 ans ne représentent que 28% du corpus alors que les 30-50 ans constituent 51% des effectifs et que, globalement, les plus de 30 ans composent 60% du total. Une des principales motivations à l'engagement semble être le patriotisme. Dans les lettres des condamnés que j'ai été amenée à lire, et regroupant les années 1943 et 1944, beaucoup d'entre eux expliquent à leurs proches qu'ils sont fiers d'avoir accompli leurs missions en s'engageant dans la Résistance, et qu'ils ne ressentent aucune colère envers les allemands. Comme eux ont le sentiment d'avoir fait leurs devoirs en entrant dans la Résistance, ils expliquent comprendre pourquoi ils vont être fusillés, notamment parce que le devoir des allemands réside en cette action. Beaucoup exprime leur « foi » dans le mouvement résistant, et certains vont même jusqu'à écrire leurs certitudes quant à une prochaine et proche victoire et libération de la France. C'est dans cette croyance en leur action que la plupart écrit ne pas regretter de mourir, et signe, après leur nom : « Vive la France » ou « Vive la France libre »⁴².

Dès lors, comment donner une définition de la Résistance, qui nous permettrait de mieux y appréhender les rapports et les conceptions hommes-femmes ? On peut y distinguer deux formes d'actions : les actions armées et les actions civiles.

Par action armée, il faut entendre non seulement l'acte qui consiste à combattre physiquement l'ennemi et à s'exposer à ses coups, mais également toutes les actions nécessaires à la préparation logistique du combat et à la mise en place des dispositifs permettant d'assurer la sauvegarde des combattants après l'affrontement. Elle comprend donc : **(I)** la lutte armée proprement dite qui domine la représentation du résistant⁴³, **(II)** le sabotage et **(III)** la logistique, avec notamment les liaisons et le ravitaillement, tâches qui regroupaient beaucoup de femmes. L'action civile, quant à elle, loin de s'opposer à l'action armée, vient au contraire la compléter, avec **(I)** les manifestations et les grèves, **(II)** l'hébergement, où l'hébergement de résistants était

⁴² Cf. annexe 2.

⁴³ « [...] la représentation de la lutte armée comme exprimant l'essence de la Résistance avait conditionné les formes de reconnaissance du résistant. » (op. cit., p.307).

considéré comme illégal (vu que le résistant était hors-la-loi)⁴⁴ et **(III)** comme nous l'avons vu, le refus du STO.

La Résistance féminine : une conception politique « post Résistance » ?

Dans un premier temps, ce qu'il est important de notifier est, qu'à la Libération, beaucoup de femmes ne font pas valider leur titre de « résistantes ». L'aspect domestique des faits accomplis semble faire occulter les risques encourus : ainsi, beaucoup de femmes ayant hébergé et nourri, en complicité *la plupart du temps* avec leurs époux, des juifs ou des résistants, considéraient que c'était quelque chose de *normal*. Par ailleurs, les récits de résistantes évoquent souvent l'utilisation détournée d'objets et de gestes féminins comme le réajustement d'une jarrettière ou la correction de son maquillage dans l'encoignure d'un porche permet de s'arrêter quelques instants pour surveiller les alentours, une grossesse réelle ou simulée explique l'emploi fort commode des vêtements pour dissimuler des tracts, de même que les landaus ou encore les couches d'un bébé. Quant aux cabas, accessoire incontournable du ravitaillement au marché noir, il peut servir au transport de beaucoup « d'outils » résistants. Ainsi, la situation de femme au foyer permettait-elle de participer à l'activité résistante dans la plus grande discrétion. De même, beaucoup de femmes travaillent dans des bureaux, ce qui leur permet notamment de fabriquer des faux papiers, indispensables pour passer les frontières par exemple.

Dans un deuxième temps, le cas des « Justes de France » semblerait être tout à fait pertinent à étudier. Les « Justes de France » sont les individus ayant caché, hébergé, nourri, sauvé des juifs entre 1940 et 1945. Lucien LAZARE, dans son article « Les Justes au féminin »⁴⁵, s'est intéressé à la proportion des Justes chez les hommes et chez les femmes sous la Seconde Guerre Mondiale. En réalisant quelques sondages à partir de plusieurs tranches chronologiques et alphabétiques, il s'aperçoit que tous les sondages dénotent un taux de femmes « Justes » plus élevé que chez les hommes. Or, deux remarques à cela. Tout d'abord, comme nous l'avons vu plus haut, les lois vichystes ne considéraient pas l'hébergement d'individus d'origine juive comme un acte de *résistance* (ce qui ne veut pas dire que ce n'était pas puni). Ensuite, l'hébergement entre dans la résistance civile, donc souvent occultée par rapport à la résistance armée et se confond avec les activités domestiques quotidiennes. Enfin, et fait très intéressant, alors que le terme de « Justes » apparaît en Israël en 1953 sous le titre de « Justes parmi les nations » et est mis en œuvre par l'Institut Yad Vashem en 1963, il faudra attendre l'élection de Jacques Chirac en 1995, pour que le terme de « Justes parmi les nation » fasse son apparition dans un discours officiel français, qui se transformera progressivement en « Justes de

⁴⁴ Cependant, la loi définissant les actes de résistance n'envisageait pas l'hébergement des personnes d'origine juive comme un acte de résistance. Hors, beaucoup de femmes ont participé à l'hébergement de juifs, et notamment des enfants.

⁴⁵ LAZARE, Lucien, « Les Justes au féminin », in Les femmes dans les années quarante. Juives et non-juives, souffrances et résistance, dir. Jacques FIJALKOW, Essais et documents, Les éditions de Paris, pp.157-168.

France »⁴⁶. On peut donc voir que l'attribution du statut de « Justes » s'est faite post Résistance et que les critères d'attribution se sont faits avec nos conceptions contemporaines de la Résistance ainsi que notre rapport au politique (égalitariste) et au genre (sexualiste). Or, il s'avère qu'avant 1944, les femmes n'avaient pas encore le droit de vote et avaient été *exclues* de la sphère politique, notamment par leur confinement dans la sphère domestique. Il est vrai que l'engagement de la femme dans la Résistance ne fait aucun doute, cependant, dans le contexte de guerre, la Résistance n'était pas explicitement vue comme un acte proprement politique, et particulièrement les actions de Résistance civile, qui souvent allaient de paire avec la vie domestique quotidienne.

Enfin, et pour conclure cet exposé en soulevant une question intrigante, il m'a été permis de remarquer en analysant les listes d'énumération des cadavres de certains charniers lyonnais ou encore en parcourant les listes d'énumération des résistants de France, que les résistantes arrêtées étaient très rarement fusillées, et que la quasi-totalité d'entre elles était déportée dans des camps d'extermination. La question à se poser est quelle différence les allemands faisaient-ils entre l'exécution et la déportation ? Cette distinction de sort, exprimait-elle des représentations sociales et politiques sexuées ? Existe-t-il un lien cognitif particulier entre la politique et l'exécution ? De même, dans quelle(s) mesure(s) politique et déportation étaient-elles liées, sachant que la déportation était avant tout un moyen d'extermination raciale de masse... et non politique ? Dans ce cas-ci, les femmes déportées, l'étaient-elles sous le motif d'opposition politique ? Existait-il d'ailleurs de telles distinctions dans la déportation féminine⁴⁷ ?

L'intérêt de cet exposé partiel est qu'il questionne un fait qui semble faire évidence, à savoir l'existence d'une seule et même Résistance, proportionnellement menée par des hommes et des femmes. Mon questionnement vient de cette évidence qui m'a fait défaut lors des consultations d'archives. Comment se fait-il que dans les listes énumérant les résistants fusillés, aucune femme ne soit mentionnée ? Cependant, à travers les archives que j'ai pu consultées, il est difficile de dépasser le constat, ayant eu à faire pour la plupart du temps à des demandes administratives d'identification, d'inhumation ou d'exhumation de cadavres. La lecture d'ouvrages complémentaires a été nécessaire pour resituer la femme dans un contexte historique spécifique. D'ailleurs, la présence de cette évidence, et de cet étonnement qui suit la découverte d'une possible Résistance féminine, vient probablement du fait que nous jugeons ce phénomène à travers nos lunettes des années 2000, réglées sur des valeurs et une manière de concevoir le politique et les rapports hommes-femmes, caractérisées par l'égalitarisme et le sexualisme.

⁴⁶ GENSBURGER, Sarah, « Réflexions autour de la notion de « politique de la mémoire » : l'exemple de l'évocation des Justes parmi les nations de France », Journée AFSP « Science politique/Histoire », 4-6 mars 2004, 14 p.

⁴⁷ Les motifs de déportation chez les hommes étaient signifiés par le port d'un triangle d'une certaine couleur sur leurs vêtements de prisonniers. Prenons l'exemple du triangle rose qui signifiait une déportation au motif d'homosexualité, les femmes homosexuelles étaient-elles aussi déportées pour ce motif ? Avaient-elles ce même système de triangles ?

Au travers des premiers éléments qu'il nous a été permis d'aborder, nous pouvons dire qu'il existe bien une Résistance féminine, notamment dans sa composition sociologique, à savoir qu'elles avaient pour la presque totalité plus de 30 ans, qu'elles avaient un emploi, ce qui, compte tenu de la glorification vichyste de la mère de famille, pouvaient constituer une motivation en plus pour s'engager dans la Résistance, et enfin qu'elles venaient des villes. Pour les femmes qui acquerront le statut de « Justes de France » ou encore les femmes dont les activités de Résistance se fondaient dans le quotidien, il semblerait que leurs actions n'aient pas été amenées à être considérées comme de la Résistance à proprement parler, et que cette reconnaissance viendra après la Libération, dans une probable volonté d'oublier l'épisode génocidaire et collaborationniste mais aussi dans une volonté de replacer la femme dans sa propre histoire. Cela sera également du au fait que la distinction entre Résistance armée et Résistance civile sera faite par la suite, par des historiens étudiant le phénomène et considérant que ces deux types de Résistance se complètent au lieu de s'opposer. Tandis que pour les résistants des années 1940, l'existence d'une Résistance proprement féminine ne semble même pas se poser. La Résistance sera appréhendée comme un phénomène sexué quand l'historiographie s'attachera à retracer l'histoire de la femme sous la Seconde Guerre Mondiale. Par ailleurs, la Résistance armée sera longtemps vue comme étant non seulement LA Résistance, mais aussi un acte politique, la confrontation avec l'ennemi étant quasi immédiate. D'autant plus, qu'avec la structuration du mouvement et l'affaiblissement du nazisme à partir de 1943, de plus en plus d'offensives armées seront menées contre les occupants. La conjonction du renforcement de la Résistance et de l'affaiblissement de l'armée allemande fera voir ces attaques armées, et donc la Résistance « armée », comme une des causes du retraitement des troupes nazies. Dans les esprits français, donc, la Résistance « armée » sera vue comme plus efficace que la Résistance « civile » et l'image de la Résistance comme une action militarisée, armée, proviendra de cet enchaînement d'évènements, en rajoutant par là au prestige des mouvements militarisés. Or, il apparaît que dans ce type d'actions les femmes ont été peu présentes, notamment du au fait que, contrairement aux hommes, elles n'avaient pas à se cacher (comme ceux par exemple qui fuyaient le STO), et gardaient donc leurs occupations quotidiennes, à savoir le travail et/ou la famille. La Résistance armée, cependant, semblait demander une réelle immersion, que seule la clandestinité totale semblait permettre.

La Résistance donc, plus qu'une structuration des rapports hommes-femmes décidée, s'est organisée au fil des évènements politiques ainsi que de son accroissement numérique, reflétant plus l'état d'une conjoncture (au début, les activités de Résistance des hommes et des femmes étaient quasi similaires) et des impératifs sociaux (marqués par le familialisme). Et en faisant de la Résistance « armée », la définition générale de l'activité résistante, qui consistait à résister à l'occupant et au régime, ce qui était bien un acte politique, les schèmes de pensée des années 1940 semblent relayer l'activité résistante civile, majoritairement féminine, au second plan, traduisant ainsi l'implication politique des femmes sous cette période. Par ailleurs,

beaucoup de femmes considéraient leurs actions comme « normales » et non comme « politiques ». Pour prendre l'exemple de sauvetage des enfants juifs, la question qui se pose est : les femmes réagissaient-elles en tant que femmes d'origine française ou en tant que mères ? Réagir en tant que « femmes d'origine française », cela supposerait qu'elles s'opposaient avant tout à la politique raciste du régime. Réagir en tant que mères supposerait qu'elles suivaient avant tout une « pulsion ».

Il semblerait donc qu'il a existé une Résistance féminine, n'ayant pas la connotation politique qu'on lui donnerait à l'heure actuelle. Or, fait étrange, ce manque de connotation politique semble apparaître comme péjoratif et dévaluateur. Alors que pour nous les rétributions symboliques de la Résistance représenteraient un tribut équitable à nos actions, et notamment à celles des femmes que l'on considère encore trop ignorées de l'Histoire, pour les résistants comme pour les résistantes, la Libération n'a du avoir ni prix... ni sexe.

Enfin, annoncé par le Général de Gaulle en 1942, et voté par l'Assemblée consultative d'Alger le 23 mars 1944, le droit de vote est accordé aux femmes, balayant ainsi d'un coup de main toutes les tergiversations de la III^e République autour d'un suffrage féminin. Cependant, « l'impôt du sang » ne semble pas suffire à fonder l'égalité politique, et ce, en dépit de l'arrivée au pouvoir d'un personnel politique renouvelé, plus jeune et issu de la Résistance. Ainsi, il semblerait que le droit de vote donné aux femmes soit plus le fait de la Libération, que la reconnaissance d'une réelle participation politique dans les actions de résistance.

Bibliographie

○ Archives

- Carton 1025 WP 25
- Carton 1025 WP 26

○ Article

- GENSBURGER, Sarah, « Réflexions autour de la notion de « politique de la mémoire » : l'exemple de l'évocation des Justes parmi les nations de France », Journée AFSP « Science politique/Histoire », 4-6 mars 2004, 14 p.

○ Ouvrages

- FIJALKOW, Jacques [dir.], Les femmes dans les années 40. Juives et non-Juives, souffrances et résistance, Essais et documents, Les Editions de Paris, 2004, 244 p.
- GABERT, Michèle, Entrés en Résistance. Isère, des hommes et des femmes dans la Résistance, PUG, 2000, 350 p.
- THEBAUD, Françoise [dir.], Histoire des femmes en Occident, t.5 : XX^e siècle, [collection sous la dir. Georges DUBY et Michelle PERROT], Paris : Plon, 1992, 667p.